

AGRI INTERIM Vos compétences, une valeur sûre à cultiver



■ **Secteur d'activité :**
agence d'intérim et cabinet
de recrutement spécialisé en
agricole et para-agricole

■ **CA :**
3,6 M d'euros en 2008

■ **Implantation géographique :**
Liffré (35) pour la Bretagne
et Pays de Loire
Franchise Alsace à Erstein
(67) depuis 2006

■ **Date de création :**
2000

■ **Nom du dirigeant :**
Jean-Pierre Chauvel

Pouvez-vous nous définir Agri Intérim ?

Nous sommes la seule agence intérim spécialisée et indépendante tournée vers l'agriculture, les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), les entreprises de travaux agricoles (ETA), Nous sommes également au service des coopératives agricoles, de l'arboriculture, du paysage et, à la marge, des travaux publics. Agri Intérim rayonne sur la Bretagne et les Pays de la Loire. Plus de 300 entreprises clientes nous font aujourd'hui confiance, aucune d'elles n'acquiesce un droit d'entrée. Notre équipe est composée de neuf permanents et nous avons un volant de plus de 130 intérimaires en équivalent temps plein. Autres chiffres : 50 % de nos salariés sont originaires du milieu rural et 60 % ont fait des études agricoles. Les gens des villes peuvent aussi nous rejoindre sur des missions qui ne nécessitent pas de spécialisation (cueillettes, ramassage de volailles...). Enfin chaque année, nous consacrons un budget important à la formation des salariés. Ceci leur permet d'accroître leurs compétences techniques, d'acquiescer des titres professionnels - permis poids lourd ou permis cariste, etc. -, de revaloriser leur salaire, d'être prioritaire sur des missions, de trouver plus facilement des postes en CDI...

Qui sont vos partenaires pour ce volet intérim ?

Ce sont les mutualités sociales agricoles, les fédérations professionnelles des métiers auprès de qui nous travaillons, les lycées agricoles où nous intervenons en milieu et fin de formation pour présenter les nombreux avantages de l'intérim dans un début de carrière professionnelle.

Et Agri Recrutement ?

Le recrutement et l'intégration d'un salarié qualifié dans une entreprise est une affaire de spécialiste. C'est pourquoi nous conseillons et accompagnons les entreprises ayant des projets de développement, à définir les profils de poste adaptés à leurs besoins opérationnels et stratégiques, à rechercher les meilleurs candidats. En outre, Agri Recrutement pallie le remplacement de salariés absents sur du long terme pour congé de maternité, accident du travail, maladie professionnelle.

Vous développez un système de franchise sur la France. De quoi s'agit-il ?

Dans cette optique, une première franchise indépendante a vu le jour en Alsace en janvier 2006. Nous voulons les développer hors de Bretagne et des Pays de la Loire en permettant à des candidats potentiels de créer leur propre entreprise sous l'égide d'une marque

Le savez-vous ?

- La durée moyenne des missions d'intérim est de 2 mois et demi. Depuis la création de l'entreprise, 350 à 400 personnes ont trouvé un emploi en CDI après avoir effectué une ou plusieurs missions en intérim.

bien identifiée : Agri Intérim. Ce qu'au fond nous leur offrons, c'est un concept clé en main avec un appui avant et au lancement de l'agence ainsi qu'un accompagnement sur le moyen terme.

Et quels sont vos projets de développement ?

En fin d'année 2009, nous souhaitons développer la formule de temps partagé des compétences d'un salarié entre plusieurs PME sur des métiers très spécifiques, élagueurs par exemple. Sans oublier bien sûr le développement de nos activités d'intérim sur notre zone Bretagne - Pays de la Loire, la multiplication des franchises.

Contact :

■ **AGRI INTERIM Ouest**
Zone Artisanale de Beaugé
2 rue Clément
BP 54227
35342 Liffré Cedex
Site : www.agri-interim.fr
Tél : 02 99 68 52 95
Fax : 02 99 68 52 77

■ **AGRI INTERIM Est**
4 rue de l'Expansion
67150 Erstein
Tél : 03 88 98 78 09
Fax : 03 88 98 17 52

